

ADR Institute of Canada to Launch New Rules, Designation and Templates for "Med-Arb"

FOR IMMEDIATE RELEASE
June 21, 2019

La version française suit

Since December 2015, ADRIIC has considered and committed to develop guidelines or a framework for Med-Arb processes. Since then, ADRIIC has also considered a Med-Arb designation for practitioners who can demonstrate the appropriate education and experience.

Med-Arb is a hybrid approach that combines the benefits of mediation and arbitration. Parties first attempt to collaborate on an agreement through non-binding mediation, with the help of a mediator. If the mediation does not result in a settlement, the mediator assumes the role of arbitrator and, following agreed upon arbitration procedures, issues a binding decision.

ADRIIC President Andrew Butt commented: "Med-Arb is becoming increasingly popular. We are looking forward to launching this exciting new Med-Arb framework. As Canada's leading ADR organization, we constantly strive to promote and maintain the highest ADR practice standards".

In 2018, ADRIIC struck a **Med-Arb Working Group** to develop Med-Arb Rules / Standards of Practice, Med-Arb Agreement Templates and Med-Arb designation criteria. This working group was comprised of skilled Med-Arb experts from across Canada including Elton Simoes as Chair and members Anik Béland, Colm Brannigan, Genevieve Chornenki, Arlene Henry, Gerry Nera, Marge Thompson, Rick Weiler and Michael Welsh, who worked diligently to develop the materials. The group reported to the ADRIIC Board of Directors in January 2019. The Board accepted the working group's recommendations and requested that the ADRIIC Ethics & Professional Practice Committee conduct its own review. As was the case with ADRIIC's flagship product, the ADRIIC Arbitration Rules, a plain language expert will also review the proposed Med-Arb Rules to ensure they are streamlined and practical.

ADRIIC intends to launch the new Med-Arb framework, including the designation process, at its Annual National Conference in Victoria, BC on November 20-22, 2019.

For further information please contact:

Janet McKay, Executive Director
ADR Institute of Canada (ADRIIC)
416-487-4733 x 105
janetmckay@adric.ca

With over 2000 member practitioners drawn from every corner of the country, ADRIIC is Canada's leading professional organization for alternative dispute resolution promoting conflict resolution through arbitration, mediation and other forms of ADR. ADRIIC sets a national standard for best practices and quality assurance for industry-leading arbitration and mediation rules, codes of ethics and conduct, and discipline and complaint procedures.

ADRIIC's affiliates include ADRIIC (BC), ADRIA (AB), ADRIIC (SK), ADRIIC (MB), ADRIIC (ON), IMAQ (QC) and ADRIIC (Atlantic Provinces).

L'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada lancera de nouvelles règles et de nouveaux titres et modèles pour la « médiation-arbitrage »

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

21 juin 2019

Depuis décembre 2015, l'IAMC envisage d'élaborer des lignes directrices ou un cadre pour les processus de médiation-arbitrage et s'est engagé à le faire. Depuis, il a également envisagé la création d'un titre professionnel en médiation-arbitrage pour les praticiens qui peuvent démontrer qu'ils possèdent une formation et une expérience appropriées.

La médiation-arbitrage est une approche hybride qui combine les avantages de la médiation et ceux de l'arbitrage. Les parties doivent d'abord tenter de parvenir à un accord au moyen d'une médiation non exécutoire avec l'aide d'un médiateur. Si la médiation n'aboutit pas à un règlement, le médiateur agit à titre d'arbitre et, suivant des procédures d'arbitrage convenues, émet une décision contraignante.

Andrew Butt, président de l'IAMC a expliqué ce qui suit : « La médiation-arbitrage est de plus en plus populaire. Nous avons hâte de lancer ce nouveau cadre de médiation-arbitrage. En tant que principale organisation professionnelle en Prévention et en Règlement des Différends (PRD) au Canada, nous nous efforçons constamment de promouvoir les normes les plus élevées dans la pratique de la PRD et de veiller à leur respect ».

En 2018, l'IAMC a constitué un **groupe de travail sur la médiation-arbitrage** qui devait élaborer des règles de médiation-arbitrage, des normes de pratique, des modèles pour les ententes de médiation-arbitrage et des critères à l'égard de l'attribution des titres professionnels. Ce groupe de travail était composé d'experts compétents en médiation-arbitrage de tout le Canada, notamment Elton Simoes qui agissait à titre de président et Anik Béland, Colm Brannigan, Genevieve Chornenki, Arlene Henry, Gerry Nera, Marge Thompson, Rick Weiler et Michael Welsh qui ont travaillé avec diligence afin d'élaborer les documents. En janvier 2019, le groupe relevait du conseil d'administration de l'IAMC. Le conseil d'administration a accepté les recommandations du groupe de travail et a demandé au comité de Déontologie et exercice professionnel de procéder à son propre examen. Comme cela a été le cas pour le produit vedette de l'IAMC, soit les règles d'arbitrage, un expert du langage clair examinera également les règles de médiation-arbitrage proposées afin de s'assurer qu'elles sont simples et pratiques.

L'IAMC a l'intention de lancer le nouveau cadre de médiation-arbitrage, y compris le processus d'attribution de titres professionnels, lors de sa Conférence nationale annuelle qui aura lieu du 20 au 22 novembre 2019 à Victoria, en Colombie-Britannique.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :
Janet McKay, directrice générale
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC)
416 487-4733, poste 105
janetmckay@adric.ca

Comptant plus de 2 000 membres provenant des quatre coins du pays, l'IAMC est le principal organisme professionnel en approches de prévention et de règlement des différends (PRD) du Canada. Il fait la promotion de la résolution des différends par l'entremise de l'arbitrage, de la médiation et d'autres formes de PRD. L'IAMC établit la norme en matière de pratiques exemplaires de PRD au Canada et il maintient également des Règles nationales d'arbitrage et de médiation, un Code de déontologie et de conduite et la Politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires.

Les affiliés de l'IAMC sont l'ADRBC (Colombie-Britannique), l'ADRIA (Alberta), l'ADRSK (Saskatchewan), l'ADRIAM (Manitoba), l'ADRIO (Ontario), l'IMAQ (Québec) et l'ADRAI (provinces de l'Atlantique).